

ARRETE FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR A L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES PAR LA VOIE DE LA PROMOTION INTERNE AU GRADE D'ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE SESSION 2026

La Présidente du **Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde**,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-558 du 20 mai 2011 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux ;

Vu le décret n° 2011-561 du 20 mai 2011 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu à l'article 10 du décret n° 2011-558 du 20 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux ;

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Vu l'arrêté n° AR-0049-2026 en date du 3 février 2026 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde portant ouverture d'un examen professionnel d'accès par la voie de la promotion interne au grade d'animateur principal de 2^{ème} classe, session 2026 ;

Considérant que les dossiers d'inscription ont été reçus jusqu'au jeudi 23 avril 2026 à 23h59 heure métropolitaine ;

ARRETE

ARTICLE 1 - La liste des candidats admis à concourir à l'examen professionnel d'accès par la voie de la promotion interne au grade d'animateur principal de 2^{ème} classe, ouvert par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde au titre de l'année 2026, selon décision susvisée est arrêtée conformément à la liste ci-jointe sous réserve des dispositions de l'article 2 ci-après.

Elle contient : 51 noms

ARTICLE 2 - L'admission à concourir des candidats n'ayant pas remis un dossier d'inscription complet est acceptée sous réserve de la production des pièces manquantes à leur dossier.

Ce dossier peut être complété jusqu'au début de la première épreuve.

La participation à l'examen professionnel sera refusée à tout candidat n'ayant pas été en mesure de compléter son dossier d'inscription en temps utile.

ARTICLE 3 - Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'Etat.

La Présidente du Centre de Gestion,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet arrêté,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Fait à **BORDEAUX**,
Le

Pour la Présidente du Centre de Gestion,
et par délégation,

Le Vice-Président délégué,

Christophe DUPRAT

RECEPTIONNE PAR LE REPRESENTANT DE L'ETAT LE :

PUBLIE LE :

Liste des candidats admis à concourir

Examen Professionnel D'Animateur Principal De 2ème Classe P.I. Session 2026

N° D'INSCRIPTION	NOM DU CANDIDAT	PRENOM DU CANDIDAT
176817	AMIOT	Emeline
176827	BALLION	Cyrielle
175061	BARRIERE	Sylvie
176806	BEAUFILS née FANLO	Julie
174760	BOYER	Sophie
174546	BOYER	Sophie Rosette Daniele
175052	CARBONI	Cédric
175808	COLDER	Natacha
174873	DAVID	Clemence
174520	DELAPLACE	Corentin
173948	DELOUBES	Anne-Sophie
174287	DIAZ	Anthony
174788	DUBERNET née LAHAILLE	Sarah
175329	DUBOIS	Sébastien
174195	DUCHARLET	Florence
173990	DUPONT née GRIMAUD	Accusé de réception en préfecture 033-283300036-20260903-AR-0503-2026-AR Date de réception préfecture : 04/09/2026 Isabelle

Liste des candidats admis à concourir

Examen Professionnel D'Animateur Principal De 2ème Classe P.I. Session 2026

N° D'INSCRIPTION	NOM DU CANDIDAT	PRENOM DU CANDIDAT
175678	DUPRAT	Julie
175544	EYZAT	Pauline
175953	FRUTOSO-GUÉRIN née FRUTOSO	Marielle
174285	GIORGETTI	Pascal
174444	GOUMI	Emilie
177108	GUILLEN	Olivier
175296	GUINGNIER	Estelle
173999	GUITTON	Thomas
175472	HERAULT née CHAUVIN	Celine
176118	JACQUEMIN	Virginie
173960	JOLIN	Olivia
175129	LABADIE	Audrey
174478	LACHAUD	Mélissandre
174018	LAFFONT	Laurent
174096	LAFOND née GUSTON	Camille
174168	LAHMER	Accusé de réception en préfecture 033-283300036-20260903-AR-0503-2026-AR Date de réception préfecture : 04/09/2026 Hicham

Liste des candidats admis à concourir

Examen Professionnel D'Animateur Principal De 2ème Classe P.I. Session 2026

N° D'INSCRIPTION	NOM DU CANDIDAT	PRENOM DU CANDIDAT
174497	LAMARQUE	Cécile
175604	LANGLOIS	Catalyn
176399	LANOUE	Aurélie
174881	LARZABAL ZUGASTI née ZUGASTI	Marianne
176920	LE LANN née CARRE	Anouk
174674	LE GOUARD née LE GOUARD	Kristell
176041	MARENDA	Clément
175812	MARROT	Stéphane
173977	MOIROU ROUILLON née MOIROU	Virginie
174820	NOAILHAC	Delphine
174623	PAGES	Sandra
174896	PLAISIR	Sébastien
174987	PONTVIANNE née SERRIERE	Marion
176814	POQUET	Ludovic
174737	SALJIHI	Hajrije
176601	TARTAUT née EMMENECKER	Accusé de réception en préfecture 033-283300036-20260903-AR-0503-2026-AR Date de réception préfecture : 04/09/2026 Angélique

Liste des candidats admis à concourir

Examen Professionnel D'Animateur Principal De 2ème Classe P.I. Session 2026

N° D'INSCRIPTION	NOM DU CANDIDAT	PRENOM DU CANDIDAT
175688	VALADE	Corinne
174327	VIGNALET née POCHARD	Géraldine
174210	VOISIN	Damien

Nombre de candidats : 51